

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/076/3.2

Feuillet n°092

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 10 juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Gymnase de Peyrignac, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 2 juin 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	43
Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	2

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTMONT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY.

Excusés : Dominique DURUY donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicolas RAVIDAT.

SECRÉTAIRE : Mme Bernadette MERLIN.

OBJET : Vente de terrain ZAE Aménagement- Cession de terrain et promesse unilatérale de vente à AXATOM Développement

Séduite par le projet d'installation d'une entreprise pourvoyeuse d'une nouvelle activité et d'emplois, la communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir propose à la vente des parcelles situées sur sa zone d'activités à Terrasson- Lavilledieu au profit d'AXATOM DEVELOPPEMENT : plusieurs parcelles sur un terrain constructible situées dans le prolongement de la rue Marcel MICHELIN à TERRASSON-LAVILLEDIEU, d'une superficie d'environ 30.563 m², cadastrées section AK sous les numéros suivants :

- ♣ Parcelle numéro 0161 en partie
- ♣ Parcelle numéro 0162
- ♣ Parcelle numéro 0155 en partie
- ♣ Parcelle numéro 0156
- ♣ Parcelle numéro 0157

AR Prefecture

024-200041150-20220610-DE2022076-DE
Reçu le 14/06/2022
Publié le 14/06/2022

Le Projet se décompose comme suit : un bâtiment à construire, clef en main composé de :

- Une messagerie de 6500 m² dont 100 m² de DRIVE
- une surface de bureaux d'environ 450 m² au RDC
- des emplacements de stationnements : VL : 100 places

Planning prévisionnel

Signature de la promesse : au plus tard le 30 juin 2022

Dépôt des demandes d'autorisations de construire autorisation de dépôt de permis de construire dès le 20 juin 2022.

Prix d'acquisition de 23€HT/m² de terrain soit : 702.949 EUROS hors taxes net vendeur. La vente interviendra Toutes Taxes Comprises avec TVA sur marge incluse.

L'ensemble des frais, droits, émoluments notariés et honoraires seront pris en charge par la société en sus.

Les frais de viabilisation, de bornage et l'étude géotechnique prescrite sont à la charge de la Communauté de Communes.

Vu l'avis des domaines du 1^{er} avril 2022,

Au vu de ces éléments, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, :

ACCEPTE de céder au groupe AX TOM DEVELOPPEMENT, sis 8 rue Henri Rochefort 75 017 PARIS ou à toute autre société qui s'y substituerait les parcelles nues d'une contenance d'environ 30.563 m² cadastrées section AK sous les numéros suivants :

- ♣ Parcelle numéro 0161 en partie
- ♣ Parcelle numéro 0162
- ♣ Parcelle numéro 0155 en partie
- ♣ Parcelle numéro 0156
- ♣ Parcelle numéro 0157

situées sur la commune de Terrasson Lavilledieu au tarif de 23 € HT/m².

☞ **AUTORISE** un dépôt de permis de construire dès le 20 juin 2022 au nom de AX TOM DEVELOPPEMENT ou à toute autre société qui s'y substituerait ;

☞ **DIT** que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur ;

☞ **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches requises pour l'exécution de la présente délibération et de signer tous les actes nécessaires à la régularisation de la vente (y compris la promesse unilatérale de vente ou sous seing privé, l'acte notarié définitif, et plus généralement tous les actes d'exécution et de suivi du compromis puis de l'acte de vente).

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 14/06/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET

AR Prefecture

024-200041150-20220610-DE2022076-DE
Reçu le 14/06/2022
Publié le 14/06/2022